#34

Migrations et déplacements climatiques

Approches inclusives des personnes migrantes, réfugiées et déplacées pour l'adaptation locale au climat

Apprentissage entre pairs
Juin - juillet 2023

Call to Local Action for Migrants and Refugees

Learning UCLG

Crédits

Coordination
Ville de Paris
Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)
Mécanisme des maires
Conseil des Maires pour les Migrations (MMC en abrégé en anglais)
L'Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Division migration, environnement et changements climatiques de l'OIM
l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

Avec le soutien de la présidence de 2023 française du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) et du Global Covenant of Mayors for Climate & Energy.

Éditeur
Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Avec les remerciements de
Dr. Janina Stürner-Siovitz et Dr. Lasse Juhl Morthorst, Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg (FAU), chercheurs associés "Equal Partnerships - African Intermediary Cities as Actors and Partners in Urban Migration Governance" (Partenariats égaux - les villes intermédiaires africaines en tant qu'acteurs et partenaires de la gouvernance des migrations urbaines).

Denis Kierans, chercheur senior, Observatoire des migrations et échange global sur Migrations et Diversité, Centre sur les migrations, politiques et société (COMPAS en abrégé en anglais), Université d'Oxford.

Photo de couverture par Martin Bertrand.

Pour plus d'informations, veuillez contacter
L'équipe Mobilité humaine de CGLU - migration@uclg.org

Table des matières

Avant-propos
page 4

Introduction
page 6

Contexte
page 8

Apprentissage entre pairs
Atelier de réflexion approfondie avec la ville de Paris
Table ronde du FMMD sur la gouvernance locale des migrations climatiques
Études de cas
Dialogues ouverts
page 12

Leçons clés et recommandations
page 33

Avant-propos

La ville de Mardan est située au cœur du Khyber Pakhtunkhwa, au Pakistan. Notre région, d'une beauté sauvage, a subi de plein fouet le changement climatique et la mobilité humaine qui en résulte, comme beaucoup d'autres régions du Sud. En 2005, 60 % de notre ville a été submergée par des inondations dévastatrices. Nous sommes un refuge pour les populations déplacées, accueillant celles affectées par des désastres d'origine climatique. En outre, notre pays accueille depuis longtemps des réfugié·e·s afghan·ne·s, l'afflux le plus récent étant arrivé en 2021 après la prise du pouvoir par les talibans en Afghanistan.

En tant que collectivités locales et régionales, nous nous trouvons en première ligne pour faire face aux migrations et déplacements climatiques. En cas de catastrophes et d'urgences climatiques, nos réseaux communautaires jouent un rôle essentiel dans l'assistance aux personnes déplacées par les calamités. Ils ouvrent leurs maisons aux familles affectées, leur offrant un abri temporaire et de l'aide. Ces réseaux locaux constituent la base de nos efforts de réponse et de rétablissement. Nous collaborons avec les agences nationales, les autorités chargées de la gestion des catastrophes et les organisations internationales pour reconstruire en mieux après les catastrophes. Cependant, l'essentiel de nos actions est mobilisé par la résilience de nos communautés locales et de nos réseaux urbains informels.

Cette réalité, en avant-plan de l'urgence climatique, appelle à notre inclusion dans les stratégies nationales d'adaptation au climat et de planification urbaine. Notre participation aux espaces internationaux est cruciale, tout comme la reconnaissance du rôle des gouvernements locaux afin de coordonner et d'accélérer la localisation d'actions d'adaptation climatique inclusives alignées sur l'Accord de Paris et les Pactes mondiaux sur les migrations et les réfugié·e·s. En outre, ces forums nous offrent de précieuses opportunités de présenter nos actions locales en faveur des communautés migrantes, réfugiées et autres personnes vulnérables déplacées, et de réclamer collectivement la responsabilité et l'accès aux ressources financières et à l'aide, telles que les fonds pour pertes et dommages convenus lors de la dernière COP27, ainsi que d'autres initiatives internationales.

Les collectivités locales et régionales se sont engagées à accélérer l'action, à écouter leurs communautés et à apprendre de leurs expériences respectives. Cette note d'apprentissage entre pairs documente les échanges que nous avons eus au cours de cette expérience d'apprentissage entre pairs, coïncidant avec les dialogues du Forum mondial sur la migration et le développement qui ont eu lieu à Paris en juin 2023. Alors que nous poursuivons les discussions en vue de la COP28, du Forum mondial des Nations unies sur les réfugiés et du Sommet du Forum mondial sur la migration et le développement de 2024, je vous invite à vous inspirer des expériences et solutions innovantes des collectivités locales.

Il est de notre responsabilité collective de relever les défis des migrations induites par le climat et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Ensemble, nous pouvons construire des villes plus résilientes, inclusives et durables pour toutes et tous.

M. Himayat Ullah Mayar
Maire de Mardan

Introduction

En tant que pilier de l'Appel à l'action locale pour les migrants et les réfugiés, l'apprentissage mondial par les pairs sur la mobilité humaine induite par le climat a rassemblé environ 180 participant·e·s de plus de 55 pays.

Organisée les 4 et 5 juillet par CGLU dans le cadre de l'Appel à l'Action Locale pour les Migrants et les Réfugiés du Mécanisme des Maires (copiloté par CGLU, MMC, l'OIM et le HCR), en partenariat avec Welcoming International et le Global Covenant of Mayors on Climate and Energy, l'activité a exploré des actions territoriales inclusives visant à aborder les causes et les impacts des migrations et déplacements induits par le changement climatique. Des travailleurs municipaux et des professionnels d'une vingtaine de villes, ainsi que des réseaux de villes, la société civile, des organisations internationales et le monde académique ont discuté des tendances émergentes, des pratiques prometteuses et des défis territoriaux pour améliorer les moyens de subsistance des communautés tout en contribuant à la réalisation des objectifs mondiaux en matière de climat et de mobilité humaine.

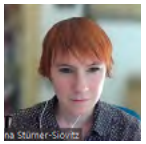

20
villes

13
pratiques

L'apprentissage virtuel entre pairs s'est déroulé sur une visite et un atelier de réflexion approfondie avec la Division Migration, Environnement et Changements Climatiques (MECC) de l'OIM et la ville de Paris, qui a eu lieu le 27 juin. Cet atelier a examiné les résultats de l'étude " Migration climatique urbaine : Défis, Représentations et Inclusion" mis en œuvre par la ville de Paris, complémenté par une table ronde sur la gouvernance locale des migrations climatiques dans le cadre des événements sur le climat, la culture et la mobilité humaine du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), organisés à Paris le 28 juin.

13 pratiques locales du monde entier, incluant Paris et Mardan, ont été discutées au cours de l'événement, qui comprenait également des dialogues ouverts avec la société civile et le monde académique, apportant des réflexions clés, des domaines d'action, des leçons et des recommandations pour les gouvernements locaux et régionaux en première ligne de l'urgence climatique.

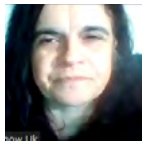

Contexte

Le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les catastrophes dues aux risques naturels redéfinissent profondément et de diverses manières les schémas migratoires contemporains dans le monde entier[1]. La décision de se déplacer peut être influencée par des événements soudains (tels que les cyclones tropicaux, les ouragans, les inondations côtières, les tremblements de terre, les tsunamis et les éruptions volcaniques), des événements lents (tels que l'élévation du niveau de la mer et l'érosion côtière, la variabilité des précipitations et la sécheresse, l'augmentation des températures, la dégradation des terres et des forêts, la perte de biodiversité et la désertification) et des risques d'origine humaine tels que la pollution industrielle, les explosions d'usines, les incendies et les déversements de produits chimiques dans les centrales nucléaires. Les migrations dans le contexte du changement climatique sont souvent multifactorielles- une combinaison de facteurs sociaux, politiques, économiques, environnementaux et démographiques.

La frontière entre migration et déplacement peut être difficile à saisir, mais le groupe consultatif sur le changement climatique et la mobilité humaine définit les déplacements induits par le climat comme ceux où les personnes sont forcées de quitter leur domicile de manière permanente ou temporaire, principalement en raison d'un ou de plusieurs événements climatiques soudains, tandis que la migration induite par le climat est plus complexe, puisque la décision de se déplacer étant souvent liée à de multiples facteurs (y compris le risque climatique et les événements climatiques à évolution lente) et étant, dans une certaine mesure, volontaire[2].

Qu'il s'agisse des déplacements ou des migrations, la réalité est que **les effets du changement climatique se font déjà sentir dans toutes les régions du monde, bien que les ménages à faible revenu ou les personnes vivant près ou en dessous du seuil de pauvreté y soient particulièrement vulnérables.** Cela est dû à plusieurs facteurs, notamment la qualité et la quantité insuffisantes des logements, la probabilité plus élevée de vivre dans des zones dangereuses, la dépendance de ces populations à l'égard des rendements de la production agricole pour assurer leur subsistance, une plus grande vulnérabilité à la hausse des prix des denrées alimentaires et à la sécurité alimentaire, un accès plus limité aux services publics tels que l'éducation et les soins de santé, entre

[1] https://publications.iom.int/books/institutional-strategy-migration-environment-and-climate-change-2021-2030.

[2] https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbdl486/files/migrated_files/pbn/docs/Human-Mobility-in-the-context-of-Climate-Change.pdf.

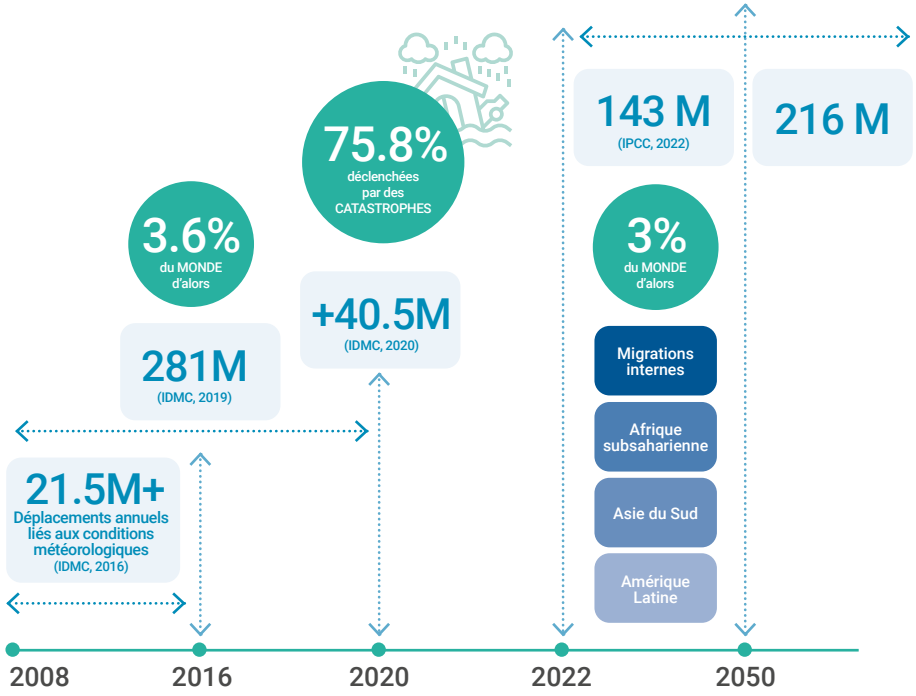

Figura 1: Principales tendances et projections concernant la mobilité humaine induite par le changement climatique. **Source:** Image de l'auteur[4]

autres. Dans de nombreux cas, ces populations sont contraintes de se déplacer hors des zones dégradées et n'ont pas les moyens ou la possibilité de le faire. Finalement, **ceux qui sont le moins responsables des émissions de CO2 sont aussi les plus touchés par les impacts du changement climatique, avec un nombre limité de stratégies de survie et d'adaptation.**

Actuellement, la grande majorité des personnes qui se déplacent en raison des effets du changement climatique sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays et ont tendance à s'installer dans les zones urbaines, à la recherche d'opportunités de revenus plus diversifiées et d'un meilleur accès aux services et aux infrastructures. On prévoit que 2,5 milliards de personnes supplémentaires vivront dans des zones urbaines d'ici 2050, et que 90 % de cette augmentation se concentrera en Asie et en Afrique. Elles font partie de la tendance générale à l'urbanisation croissante qui se produit dans le monde entier, mais en particulier dans le Sud, qui devrait accueillir 143 millions de nouveaux citadins au cours des 20 prochaines années.

[3] https://report.ipcc.ch/ar6/wg2/IPCC_AR6_WGII_FullReport.pdf

[4] Dérivé de la compilation des conclusions du Rapport mondial sur les migrations 2022 de l'OIM, des rapports mondiaux sur les déplacements internes (GRID) 2016 et 2021 de l'Observatoire des déplacements internes (IDMC en abrégé en anglais) et du 6e rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) intitulé "Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability" (Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité).

Action locale

Au niveau local, les villes innovent des solutions et des réponses pour faire face aux aléas du climat et à la mobilité humaine. Ces réponses ne concernent pas seulement la sauvegarde des ressources naturelles et l'amélioration de l'utilisation et de la planification des terres urbaines, mais aussi la garantie des services de base et des droits humains essentiels pour chaque personne affectée par les effets du changement climatique. En outre, les gouvernements locaux et régionaux confrontés à l'augmentation des migrations et des déplacements climatiques sont en première ligne pour développer des approches intégrales basées sur les droits afin de garantir le droit au travail et à l'inclusion de ces personnes, en recadrant les modèles économiques locaux pour favoriser les contributions actives des communautés migrantes et déplacées à la résilience environnementale, sociale et économique.

Dans le contexte de cet apprentissage entre pairs, les initiatives des collectivités locales et régionales à l'intersection du changement climatique et des migrations peuvent être considérées comme relevant des domaines suivants, tels que classés par le Conseil des Maires pour les Migrations (MMC en abrégé en anglais):

- **Inclusion urbaine (Réception):** Renforcer les services municipaux pour assurer la protection et l'inclusion des personnes qui s'installent dans nos villes, y compris dans le contexte des catastrophes naturelles et des déplacements climatiques.
- **Résilience urbaine (Adaptation):** Construire des villes résistantes au climat afin que les personnes ne soient pas forcées de se déplacer pour des raisons climatiques ou, si elles doivent le faire, qu'elles puissent le faire dans la dignité.
- **Transformation urbaine (Atténuation):** Reconnaître les personnes migrantes et réfugiées comme des agents de changement dans la transition verte et travailler en partenariat avec elles pour mettre en place une transition verte juste.

Comme illustré par les différentes pratiques discutées lors de l'apprentissage entre pairs et présentées dans cette note, les villes sont de plus en plus conscientes de la nécessité d'apporter des réponses holistiques à la fois au changement climatique et à la mobilité humaine et affirment qu'avec une planification et des préparations adéquates, elles peuvent saisir les opportunités où le climat et les migrations se croisent. Les actions prioritaires typiques consistent à renforcer la résilience des populations résidentes aux risques climatiques et aux déplacements climatiques, à veiller à ce que ceux qui s'installent dans les villes soient accueillis, inclus et protégés, et à assurer une transition verte et juste en alliance avec les communautés de migrantes et réfugiées.

Apprentissage entre pairs

Cette section résume les expériences territoriales et les réflexions politiques partagées par les villes et les parties prenantes lors de l'atelier hybride organisé par la ville de Paris et d'une table ronde thématique sur la gouvernance locale des migrations climatiques dans le cadre du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) les 27 et 28 juin, qui ont été reprises dans l'apprentissage entre pairs.

Atelier de réflexion approfondie avec la ville de Paris

Le 27 juin, le Mécanisme des Maires et la Ville de Paris ont co-organisé un atelier technique à l'Académie du Climat à Paris, en parallèle aux réunions thématiques préparatoires du FMMD 2024. Des représentants de villes, réseaux de villes, instituts de recherche et de la société civile ont discuté de la question : "Comment mettre en œuvre des politiques d'adaptation au climat favorisant l'inclusion des personnes migrantes et réfugiées dans les contextes locaux ?"

L'atelier a été ouvert par François Croquette, Directeur de la Transition Écologique et du Climat, Ville de Paris et son équipe, qui ont partagé les

expériences de leur projet «Migrations climatiques en milieu urbain : enjeux, représentations et inclusion», avec la division Migration, environnement et changements climatiques (MECC) de l'OIM et l'Observatoire Hugo de l'Université de Liège. Poursuivant les cinq domaines thématiques transversaux à la migration climatique de l'agenda de la Ville de Paris - le logement, l'emploi, les soins de santé, le plaidoyer, la participation et l'inclusion - les participants à l'atelier ont exploré trois questions principales :

1. Comment mieux anticiper les mouvements à partir de, à l'intérieur et vers les villes dans le contexte du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des catastrophes ?
2. Comment mieux inclure les personnes migrantes dans les politiques d'adaptation au changement climatique en milieu urbain ?
3. Quelles sont les opportunités associées aux migrants dans la lutte contre le changement climatique (atténuation et adaptation), les catastrophes et la dégradation de l'environnement ?

Les villes participantes et les parties prenantes ont souligné l'avantage unique que possèdent les gouvernements locaux et régionaux (GLR) à rassembler diverses parties prenantes pour façonner des pratiques et politiques cohérentes en matière d'adaptation au climat. Ils ont souligné que le partenariat et la collaboration sont essentiels dans les domaines suivants :

- Entre les GLR, les instituts de recherche (locaux), les associations des personnes migrantes et réfugiées, les bureaux nationaux de statistiques et les organisations internationales : pour informer et accéder aux données

territoriales localisées sur les flux migratoires climatiques, identifier les vulnérabilités climatiques des diverses communautés affectées et développer des scénarios à court et moyen terme pour guider la mise en œuvre des politiques, en particulier dans le secteur du logement afin d'accueillir les nouveaux arrivants.

- Parmi les GLR et les communautés migrantes et personnes déplacées : identifier ce qui fonctionne sur leurs territoires et les ressources dont ils ont besoin, et développer des narratifs et des actions qui présentent la mobilité climatique non pas comme une crise, mais comme une opportunité.

Les représentant·e·s des villes ont souligné la nécessité de concevoir intégralement des solutions territoriales efficaces pour alléger la pression sur les milieux urbains touchés par le changement climatique, tout en mettant en œuvre une transition écologique opportune pour renforcer la résilience des villes. Ils ont également insisté sur la nécessité de développer des politiques urbaines durables - promotion des moyens de subsistance et des emplois verts dans les zones urbaines, périurbaines et rurales, modernisation des anciennes maisons , surmonter les barrières linguistiques dans les systèmes d'alerte précoce, assurer l'accès aux services et aux soins de santé (compris mentale), ainsi que l'accès/la formation aux emplois verts pour tou·te·s les habitant·e·s.

Il a été rappelé que ces consultations ne doivent pas être de simples exercices de " check-box ". Pour tirer pleinement parti de leurs connaissances, les personnes migrantes et réfugiées devraient participer au maximum à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et programmes. Enfin, il a été considéré comme essentiel que les GLR plaident aux niveaux national et international pour des transferts financiers afin de mettre en œuvre les actions susmentionnées, permettant ainsi des approches inclusives dans la planification de l'adaptation au niveau local.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le résumé complet de l'atelier en cliquant ici.

Table ronde du FMMD sur la gouvernance locale des migrations climatiques

Au cours de ce panel du FMMD, des expert·e·s ont discuté des impacts du changement climatique, des catastrophes et de la dégradation de l'environnement sur les déplacements et migrations en milieu urbain et communautaire. La discussion, modérée par Mme Cécile Rialliant de la division du développement durable de l'OIM, a présenté des perspectives précieuses de contributeurs tels que M. Himayat Ullah Mayar, le maire de Mardan (Pakistan), M. Yann Françoise de la ville de Paris, le Dr Iniabong Awe des départements climatiques du Nigeria, Mme Pefi Kingi de l'Association des ONG des îles du Pacifique, le Dr Helen Adams, auteur du GIEC, et Mme Verena Knaus de l'UNICEF.

Les principaux enseignements comprennent la reconnaissance du fait que le changement climatique et la mobilité humaine sont des réalités tangibles dans les zones urbaines, soulignant la nécessité d'une transition équitable et durable et de stratégies d'adaptation. Les domaines prioritaires incluent la garantie de l'accès aux services essentiels, tels que le logement, les soins de santé et les droits humains, pour les personnes touchées par les déplacements induits par le climat.

L'atténuation des risques de déplacement au sein des villes et les solutions aux migrations urbaines internes ont été soulignées afin d'éviter les déplacements répétés dans un même contexte urbain. L'importance de l'inclusion dans les plans d'adaptation et de relocalisation a été accentuée, appelant à l'inclusion des communautés vulnérables, des jeunes et des groupes indigènes. La sensibilité culturelle a également été mentionnée comme un aspect vital dans les relocalisations planifiées à partir de zones à haut risque. Les systèmes de protection sociale et le financement climatique ont été considérés comme essentiels pour renforcer la résilience, réduire la dépendance aux réponses d'urgence et faire de la mobilité climatique une opportunité plutôt qu'une crise.

Le panel a plaidé en faveur d'une meilleure connaissance du climat, de la désagrégation et localisation des données afin de guider la prise de décision. Des propositions innovantes ont été formulées, notamment la création de visas climatiques pour éliminer les obstacles administratifs auxquels sont confrontées les personnes déplacées et la réorientation du financement national et international en matière de climat vers le niveau local. Le panel a souligné que le soutien financier devrait être complémenté par le renforcement des capacités locales et le partage des pratiques efficaces d'autres gouvernements locaux et régionaux.

Études de cas

Au cours de segments dédiés aux participants des hémisphères Est et Ouest, 11 pratiques prometteuses ont été présentées par des représentants de villes, visant à accueillir et à soutenir les communautés migrantes, réfugiées et déplacées affectées, à les inclure dans les stratégies locales d'adaptation et d'atténuation du climat, et à combattre les causes de la mobilité climatique à leur origine par le biais des transformations écologiques et économiques nécessaires, afin d'atténuer les migrations et les déplacements forcés futurs.

Ces pratiques ont été examinées par les représentant·e·s des villes et les expert·e·s de la société civile et du monde académique dans le cadre d'un exercice interactif qui a également permis d'évaluer les contributions de ces actions locales à l'agenda mondial sur les migrations et les réfugiés et à l'agenda 2030, en les faisant correspondre aux priorités de l'Appel à l'action locale pour les migrants et les réfugiés. Cette section présente six de ces pratiques.

Priorité #1
Améliorer la gouvernance locale

Priorité #2
Minimiser les causes

Priorité #3
Protéger les vulnérables

Priorité #4
Accès aux services

Priorité #5
Garantir l'inclusion sociale

Priorité #6
Éliminer les discriminations

Priorité #7
Accueil et de parrainage communautaire

Priorité #8
S'engager dans des partenariats

Accueillir et soutenir les populations déplacées par des événements climatiques

Londres (Royaume-Uni)

Construire la réponse de Londres à aux migrations climatiques

L'Autorité du Grand Londres (Royaume-Uni) s'efforce de renforcer la réponse de la ville aux migrations climatiques, en s'engageant à faire preuve de solidarité dans les efforts collectifs d'atténuation du climat visant à ce que Londres devienne une ville sans émissions de carbone d'ici à 2030. Avec plus de 4 Londoniens sur 10 nés à l'étranger (environ 40 % de la population en 2021) et plus d'un sur 5 possédant un passeport non britannique (environ 25 %), Londres souligne sa nature accueillante. Le maire actuel s'est engagé à défendre les droits des migrant·e·s, à célébrer sa diversité et à investir stratégiquement dans des services qui garantissent aux migrant·e·s l'accès à leurs droits et avantages à Londres.

La ville est bien consciente que certains groupes de migrant·e·s sont plus vulnérables à l'injustice environnementale et c'est pourquoi une transition équitable est au cœur de sa stratégie «Green New Deal net-zéro». En tant que telle, Londres vise également à soutenir les villes du Sud confrontées à des déplacements massifs et les migrant·e·s vivant à Londres, en mettant l'accent sur la justice climatique et les transitions vertes afin d'ouvrir les opportunités d'emplois verts aux minorités et aux personnes à faible revenu, et de supprimer les obstacles administratifs qui empêchent les migrants d'accéder à des cours de formation, y compris sur la requalification verte. Par exemple, l'obligation de résidence de trois ans pour accéder à l'éducation des adultes financée par l'État à Londres a été levée, ce qui permet aux Londonien·ne·s d'accéder à la formation et à l'apprentissage de compétences, y compris les compétences vertes, dès leur arrivée dans la ville. Cela facilitera l'accès des migrants à certains des 56 000 emplois qui seront nécessaires d'ici 2050 pour rénover les habitations et infrastructures vertes dans le cadre de la stratégie «net zéro».

L'équipe de la ville chargée de l'atténuation du changement climatique travaille de manière transversale au sein de différents secteurs afin d'intégrer la dimension migratoire dans son organisation, en veillant à ce que les opportunités découlant de la crise climatique puissent soutenir l'intégration sociale et inclure les communautés de migrants, par exemple, par le biais de la participation de la ville au programme des Villes inclusives. Elle comprend qu'une action climatique bien menée - conçue en collaboration avec les habitants de manière à répondre aux besoins de la population (emplois, santé, moyens de subsistance et meilleure qualité de vie) - est la meilleure option viable pour surmonter les crises conjointes que nous vivons sans ouvrir la voie à de nouvelles crises, et elle s'engage à continuer à sensibiliser la communauté internationale aux migrations liées au climat et à s'engager avec des partenaires du monde entier pour trouver des réponses et des solutions communes aux défis croissants liés au changement climatique.

Les domaines d'action de l'appel à l'action locale :

- **Priorité #1 : Améliorer la gouvernance locale**
- **Priorité #3 : Protéger les vulnérables**
- Priorité #8 : S'engager dans des partenariats
- Priorité #5 : Garantir l'inclusion sociale

Les défis :

- Peu de données locales désagrégées sur les migrant·e·s qui arrivent
- Manque d'autorité sur de nombreuses questions liées aux migrations

Les leçons clés :

- Nécessité d'intégrer les migrations dans l'action climatique et d'autres agendas transversaux afin de garantir une transition équitable
- La volonté politique, une diaspora bien établie et des réseaux d'OSC sont nécessaires pour garantir un environnement accueillant et soutenir les nouveaux arrivants.

Nairobi (Kenya)

Projet «Ville de choix»

À Nairobi, au Kenya, le projet «Ville de choix», dans le cadre de l'initiative «Nairobi plus sûr»,vise à répondre aux besoins des populations migrantes, réfugiées et déplacées à l'intérieur du pays touchées par la crise climatique, en particulier le long du fleuve, grâce à des groupes ciblés et à un dialogue communautaire sur les défis communs et à des projets de conception publique participative visant à élaborer des stratégies d'atténuation des effets de la crise.

L'initiative «Nairobi plus sécurisée» a adopté une approche d'engagement centrée sur les personnes, alimentée par ses principaux domaines thématiques d'inclusion urbaine, résilience et transformation. Les communautés réfugiées, migrantes et déplacées, ainsi que les communautés d'accueil, ont été en première ligne pour mener des dialogues sur les défis auxquels elles sont confrontées, y compris le changement climatique, et pour proposer des mesures d'atténuation. Cela inclut des partenariats avec d'autres organisations, notamment le gouvernement du comté de la ville, les organisations dirigées par des réfugiés à Nairobi et les organismes humanitaires tels que le HCR, le HIAS et l'IRC-ReBUILD.

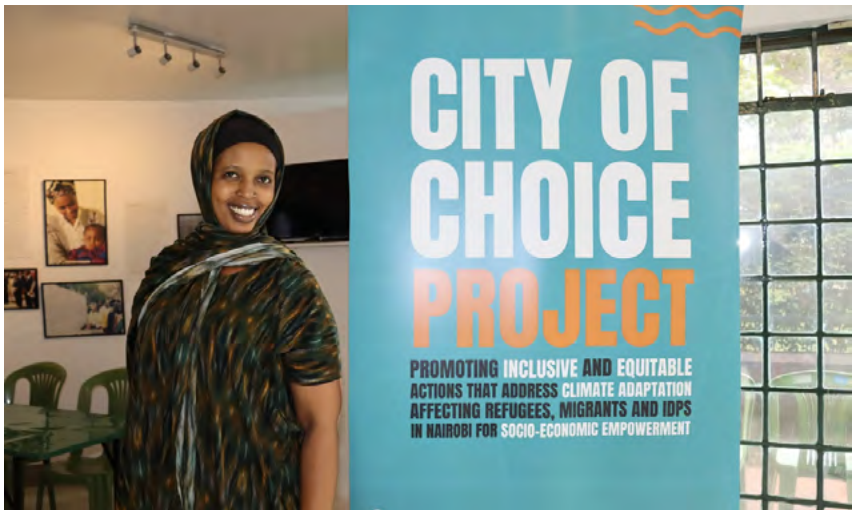

Jusqu'à présent, le projet a bénéficié à plus de 1000 personnes migrantes, réfugiées et déplacées internes, dont 600 femmes et 400 hommes. Il a été en mesure de promouvoir l'autonomie des groupes cibles en fournissant un large éventail de services de soutien communautaire pratiques, tels que le Hub d'innovation de Choix au Centre de jeunesse unique, qui ont contribué à améliorer la santé physique et mentale au sein des groupes et de la communauté, à fournir des améliorations significatives des moyens de subsistance et à promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés cibles. Il a également fourni un espace sûr dans lequel le dialogue communautaire peut aborder les tensions entre les communautés de réfugiés et d'accueil.

Les domaines d'action de l'appel à l'action locale :

- **Priorité #5 : Garantir l'inclusion sociale**
- Priorité #3 : Protéger les vulnérables
- Priorité #8 : S'engager dans des partenariats
- Priorité #4 : Accès aux services

Les défis :

- Ressources financières limitées et difficulté à s'engager auprès des personnes migrantes ou déplacées individuellement (plus facile lorsqu'elles sont organisées).
- Tensions déjà existantes entre les communautés de la zone cible

Les leçons clés :

- Les populations migrantes, réfugiées et déplacées à l'intérieur de leur pays disposent d'un potentiel énorme qui a besoin de plateformes et d'opportunités adéquates pour être mobilisé et développé.
- Un engagement centré sur les personnes dès le départ peut faciliter le dialogue et l'autonomisation des communautés.

Réaliser les transformations nécessaires pour éviter de nouvelles migrations et déplacements de population

Hargeisa (Somaliland)

Réinstallation et moyens de subsistance résilients pour les zones à risque d'inondation des personnes déplacées de Daamis

La municipalité de Hargeisa au Somaliland a présenté son projet de réinstallation et de moyens de subsistance résilients visant à reloger les familles déplacées hors des zones inondables à proximité du barrage de Daami. Bénéficiant d'une subvention du Fonds Global des Villes (GCF en abrégé en anglais) du Conseil des Maires sur les migrations (MMC en abrégé en anglais), le projet vise à fournir à une centaine de familles relogées des terres et des établissements planifiés, ainsi qu'une formation à l'entreprenariat, des capitaux et des équipements pour 20 jeunes femmes afin qu'elles puissent créer d'autres moyens de subsistance.

La ville a travaillé main dans la main avec les familles déplacées internes vivant dans des zones sujettes aux inondations pour les reloger dans des zones

plus sûres de la ville et leur fournir une propriété foncière et une installation planifiée. Les bénéficiaires disposeront d'un terrain de 10 mètres sur 12, en plus d'une aide de 100 dollars par famille pendant 8 mois et d'articles non alimentaires pour leur réinstallation, ce qui permettra de réduire les risques liés aux effets du climat, de garantir la sécurité foncière et d'assurer la sécurité des revenus et des actifs grâce aux possibilités d'auto-emploi résultant des subventions aux petites entreprises et de l'aide financière directe.

L'action a été financée grâce à la collaboration entre la municipalité de Hargeisa, les acteurs humanitaires, le fonds GCF du MMC et la Fondation AKIA. La Fondation AKIA a fourni 200,000 dollars par l'intermédiaire du fonds GCF, et la municipalité de Hargeisa a apporté une contribution en espèces d'environ 38,160 dollars, en plus de l'attribution des terrains et des services logistiques pour l'ensemble des activités, la construction d'écoles, d'établissements de santé et de postes de police de sécurité.

Les domaines d'action de l'appel à l'action locale :

- **Priorité #2 : Minimiser les causes**
- Priorité #5 : Garantir l'inclusion sociale
- Priorité #3 : Protéger les vulnérables
- Priorité #4 : Accès aux services

Les défis :

- Les bénéficiaires ont besoin du soutien et de la préparation psychologique pour s'adapter à leur nouvel environnement.
- Le manque de terrains de réinstallation et l'insuffisance du financement des programmes de réinstallation pour répondre au grand nombre de personnes déplacées.

Les leçons clés :

- Il faut du temps pour préparer ces opérations de réinstallation en coordination avec les bénéficiaires et les multiples partenaires.
- La création d'un ensemble de mesures économiques favorables et un soutien approprié peuvent améliorer les moyens de subsistance après la réinstallation.

Manta (Équateur)

Projet «PRORED» incluant les migrant·e·s, pour renforcer la capacité des gouvernements locaux à faire face aux catastrophes

Manta, la deuxième ville côtière de l'Équateur, est l'une des sept municipalités qui mettent en œuvre le projet «PRORED» dans le pays, visant à renforcer la capacité des gouvernements locaux à faire face aux catastrophes. La ville a mené des études sur les moyens de subsistance saisonniers afin d'identifier les mesures à prendre pour surmonter les effets historiques du changement climatique, tels qu'une sécheresse prolongée due au phénomène «El Nino», et a créé des comités locaux de gestion des risques dirigés par des femmes, en étroite collaboration avec des universités, institutions nationales, agences internationales, le secteur privé et des organisations communautaires de base.

Les actions mises en œuvre tiennent compte des importantes communautés rurales et internationales de migrants vénézuéliens que la ville accueille et soutient. Dans les années 1970 et 1990, la ville a vu sa population augmenter de 5 % en raison des migrations rurales-urbaines exacerbées par le phénomène El Nino. Au cours des deux dernières décennies, elle a accueilli de nombreuses

familles en provenance du Venezuela. La ville participe à la formulation des politiques migratoires au niveau cantonal, par l'intermédiaire du Conseil cantonal de protection des droits (CCPD), et à la définition de programmes tels que l'Agenda 2018-2023 des politiques publiques pour la protection des droits des groupes d'attention prioritaires du canton de Manta.

Outre les deux comités locaux, le projet a également renforcé les capacités de la direction de Manta pour la gestion des risques, en mettant l'accent sur l'inclusion des groupes vulnérables, l'engagement des communautés de l'habitat informel et les processus participatifs. Le projet a bénéficié d'un financement d'environ 200,000 dollars par l'intermédiaire de l'USAID/BHA et a bénéficié à 1 583 familles.

Les domaines d'action de l'appel à l'action locale :

- **Priorité #2: Minimiser les causes**
- **Priorité #1: Améliorer la gouvernance locale**
- Priorité #3: Protéger les vulnérables
- Priorité #5: Garantir l'inclusion sociale

Les défis :

- L'indice cantonal de l'EPCI indique une capacité moyenne à faible (logistique et financière) des gouvernements locaux à faire face aux catastrophes et à entreprendre la gestion des risques.
- Inondations, sécheresse et glissements de terrain ayant des répercussions socio-économiques négatives récurrentes sur les moyens de subsistance des populations.

Les leçons clés :

- Progresser de l'approche humanitaire à l'approche durable en plaçant l'inclusion sociale et les perspectives de genre au cœur des actions, en réagissant et en s'adaptant aux rythmes et dynamiques locales.
- Les autorités et institutions locales doivent s'engager pour que les communautés locales participent plus activement, notamment en promouvant le leadership des femmes jeunes et adultes, qui ont joué un rôle clé dans le processus.

Travailler au niveau local et transfrontalier pour accélérer l'action climatique

Abasan Al-Kabira (Palestine)

Solutions innovantes pour les sources d'énergie renouvelables

Abasan Al-Kabira, à Gaza, a été l'une des premières villes palestiniennes à rejoindre la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie en 2013. Malgré les conditions difficiles auxquelles elle est confrontée, avec des ressources et des terres limitées, et des politiques de siège sévères imposées par Israël qui limitent la capacité à répondre aux besoins fondamentaux de sa population, dont beaucoup ont été déplacés, la municipalité met en œuvre des solutions innovantes pour augmenter la disponibilité de l'eau propre et des projets de sources d'énergie renouvelables. Grâce à plusieurs projets financés par l'UE, la municipalité a cherché à remédier à la pénurie d'eau, au manque d'électricité et à l'inadéquation des infrastructures auxquelles sont confrontées leurs communautés en raison d'un conflit prolongé et de la vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes, tout en atténuant l'impact environnemental de la ville conformément à son plan d'action pour l'énergie durable et le climat préparé à l'origine en 2016 et récemment mis à jour.

Le projet «SUNBUILDING» vise spécifiquement à développer des énergies alternatives et des ressources renouvelables pour fournir de l'électricité aux bâtiments publics (installations d'eau, écoles, cliniques, etc.) ainsi qu'à certains bâtiments résidentiels dans des zones marginalisées. Cet objectif sera atteint grâce à un parc solaire de 5 000 kW, qui pourrait produire jusqu'à 75 % de l'électricité nécessaire à ces installations. Parallèlement, le projet vise à réduire de 20 % la consommation d'énergie dans les bâtiments publics de la municipalité et à construire une station de recherche à des fins scientifiques et éducatives, qui pourrait également stimuler la croissance économique locale et transférer le savoir-faire technologique des pays de l'UE vers la Palestine. Le budget total du projet est de 5 000 000 d'euros, dont 50 % sont fournis par l'UE dans le cadre de son programme «Le climat pour les villes» (C4C en abrégé en anglais) pour la mise en œuvre dans la région du voisinage sud, et 50 % par la «Gaza Life Power For Energy» (la compagnie Hayat Gaza) en tant que partenaire associé.

Les domaines d'action de l'appel à l'action locale :

- **Priorité #2: Minimiser les causes**
- Priorité #8: S'engager dans des partenariats
- Priorité #4: Accès aux services
- Priorité #1: Améliorer la gouvernance locale

Les défis :

- Environnement de gouvernance complexe en raison du blocus/de l'occupation et de la situation humanitaire dans la bande de Gaza
- Croissance démographique soutenue (3 % par an), mais terres et ressources limitées

Les leçons clés :

- Importance de la coordination avec les ONG locales et internationales pour communiquer avec les acteurs externes dans le contexte des conflits afin de protéger les zones de projet.
- Avantages multiples des mesures d'atténuation, notamment en renforçant l'autonomie et la résilience du système énergétique.

«MOVE GREEN» (Espagne et Maroc)

(E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Nord du Maroc

FAMSI, le réseau des gouvernements locaux andalous, ainsi que AN^MAR (Fédération des autorités locales du Nord du Maroc et de l'Andalousie) et Claner (Cluster andalou des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique), mettent en œuvre le programme d'outre-mer cofinancé par l'UE «MOVE GREEN» pour (E)co-développement pour l'innovation et l'emploi dans l'économie verte et circulaire entre l'Andalousie et le Nord du Maroc, visant à la formation professionnelle des jeunes étudiants universitaires des villes du Nord du Maroc dans l'économie verte et circulaire et à leur placement professionnel et entrepreneurial à leur retour dans leurs villes.

Le projet vise à remédier à l'importante migration des compétences entre le Maroc et l'Europe, avec un pourcentage extrêmement faible de migrants de retour ayant une formation d'ingénieur (13,2 % - selon la Fondation européenne pour la formation). Avec des associations de collectivités locales comme partenaires de mise en œuvre, le projet est également un exemple unique parmi une absence plus large de collectivités locales dans la coopération internationale et transnationale entre les pays africains et européens.

Le projet, qui en est déjà à sa deuxième phase, comprend cinq activités principales. Il vise d'abord à diagnostiquer les compétences et les profils professionnels les

plus demandés dans l'économie verte et circulaire et les énergies renouvelables, tout en identifiant et en impliquant un groupe d'acteurs stratégiques privés et publics dans ce secteur. Il sélectionne ensuite de jeunes Marocains et leur offre une formation linguistique, socioculturelle et professionnelle avant leur départ au Maroc, avant de les envoyer pendant quatre mois en Andalousie (Espagne) où ils suivent une formation académique et technico-professionnelle spécifique sur les énergies renouvelables, la durabilité et le secteur de l'économie verte. Après ces quatre mois, le projet accompagne et soutient la réintégration et l'inclusion dans le marché du travail des participants au Maroc, et identifie et soutient également la mise en œuvre des meilleurs projets d'auto-emploi. Tout au long du processus, le projet facilite également les visites d'échange entre les entités publiques et privées d'Andalousie et du Nord du Maroc, favorisant l'échange technique et l'expansion des opportunités pour les professionnels de retour au pays.

Les domaines d'action de l'appel à l'action locale :

- **Priorité #8 : S'engager dans des partenariats**
- Priorité #1 : Mejorar la gobernanza local
- Priorité #5 : Garantir l'inclusion sociale

Les défis :

- Forte migration des compétences entre le Maroc et les pays européens
- Le projet vise actuellement uniquement les étudiants et les professionnels hautement qualifiés, sans aborder les principaux flux migratoires, essentiellement peu qualifiés.

Les leçons clés :

- Tenir compte des disparités entre les agendas du Nord et du Sud et les voies de développement, ne pas mettre directement en pratique les projets du Nord dans le Sud, mais encourager le dialogue et l'adaptation.
- Les migrations circulaires et de retour devraient être un choix libre pour les individus, en tenant compte des multiples raisons de se déplacer ou de ne pas revenir, ainsi que d'autres aspects de vulnérabilité.

Dialogues ouverts

Avant et après l'examen des pratiques entre pairs, les participant·e·s à l'apprentissage entre pairs ont pu engager un dialogue ouvert avec d'autres professionnel·le·s de la ville, des représentant·e·s de la société civile et des universitaires, afin de discuter des défis rencontrés et des possibilités offertes aux collectivités locales et régionales pour faire progresser leurs actions et engagements.

Les discussions ont réaffirmé le rôle de première ligne des GLR, ainsi que de la diaspora, des communautés locales et de la société civile pour garantir l'accès des communautés migrantes, déplacées et réfugiées aux services municipaux, le respect des droits humains, le renforcement du sentiment d'appartenance, l'inclusion et l'intégration socio-économiques. Les discussions ont également mis en évidence des convergences entre la manière dont les GLR abordent l'intégration et les agendas d'action climatique - de l'élaboration d'une vision à long terme à la collaboration avec les départements et institutions transversaux de la ville, pour aborder les inégalités socio-économiques sous-jacentes et les autres obstacles communs à l'accès au logement, à l'emploi, etc.

Les GLR mettent en œuvre de telles actions locales pour renforcer la résilience et l'adaptation au climat parallèlement aux débats mondiaux sur la responsabilité du changement climatique, les pertes et dommages, et l'impact des chaînes de valeur mondiales sur le changement climatique. Par conséquent, ils doivent être impliqués dans ces discussions pour assurer la cohérence des politiques en intégrant les droits humains et la justice climatique dans ces conversations, et pour revendiquer la responsabilité de gérer le financement des pertes et dommages, comme cela a été suggéré lors des événements du FMMD à Paris, en mettant l'accent sur les approches réparatrices et régénératrices pour les pertes non économiques et culturelles également.

*«**La justice climatique est au cœur du problème.** Les strates culturelles et les pertes non économiques n'ont pas été abordées, mais elles ont une grande importance pour les personnes déplacées.»*

Pefi Kingi
Leader de la société civile du Pacifique

Face au manque réitéré de connaissances sur le climat, de données locales désagrégées et de sensibilisation aux migrations climatiques parmi les acteurs locaux, comme cela est souvent indiqué dans les forums mondiaux, ces pratiques montrent l'ingéniosité des représentants des GLR pour relever ces défis imminents malgré des mandats, ressources et compétences limités. Les GLR mobilisent la communauté locale et les réseaux d'OSC pour atteindre et permettre la participation des groupes vulnérables de migrant·e·s et de déplacé·e·s dans la planification et la réduction des risques climatiques et des catastrophes (RRC).

Par le biais d'accords internationaux, les GLR ont également offert aux jeunes des possibilités de formation à l'étranger dans le domaine des économies vertes et circulaires, afin qu'ils acquièrent une expérience de première main dans les pays développés et les pays du Nord qui mettent en œuvre ces transitions vertes, en vue de les transférer et de les adapter à leurs territoires d'origine du Sud. Les villes du Nord assument de plus en plus leur responsabilité de travailler avec leurs villes jumelles et les villes du Sud pour atténuer collectivement le changement climatique en progressant vers les objectifs climatiques mondiaux.

*«**L'immigration fonctionne uniquement lorsque l'intégration fonctionne.** Se déplacer peut être une expérience traumatisante, et les villes, par le biais des liens avec les diasporas, peuvent faire beaucoup pour donner aux habitants un aperçu de ce à quoi la vie future peut ressembler».*

Denis Kierans
Centre sur les migrations, politiques
et société de l'Université d'Oxford

Les villes s'inspirent de leurs expériences historiques en matière d'accueil des flux migratoires, des migrations rurales-urbaines aux migrations transfrontalières, pour éduquer et adapter leurs réponses locales aux communautés migrantes et déplacées forcées de fuir en raison du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. Les villes le font sans distinguer les personnes en mouvement par leurs motivations de fuite ou leurs statuts administratifs, contrairement aux États membres, et en déployant des approches participatives, inclusives et sensibles à la dimension de genre, et en collaborant avec l'ensemble de la société.

Un dialogue ouvert avec des représentants de la société civile et du monde académique a aussi mis en évidence la manière dont les GLR pourraient bénéficier d'une coopération accrue avec la société civile par le biais de partenariats multipartites et de la co-création d'initiatives, ainsi que d'un meilleur appel aux gouvernements et agences nationaux, vis-à-vis d'institutions et d'organisations internationales.

> *«Nous avons de nombreuses organisations communautaires qui travaillent avec les gouvernements locaux. Il faut davantage d'espaces comme celui-ci, où nous pouvons partager nos points de vue, trouver des moyens de mettre en œuvre de nouvelles politiques au niveau local et* ***faire entendre notre voix dans les processus d'élaboration des politiques nationales****.»*
>
> **Efrain Jimenez**
> Coordinateur du Collectif des fédérations et organisations de migrants mexicains (COLEFOM en anglais)

En se fondant sur les structures et les initiatives établies dans les contextes locaux respectifs - que ce soit au sein du gouvernement local, des ONG ou de la société civile - et en établissant des points focaux sur les migrations et/ou le changement climatique, liés à d'autres questions transversales, ou en se fondant sur des plateformes de communication déjà existantes pour d'autres questions sociales existantes. Ces initiatives peuvent être mises en œuvre indépendamment des mandats juridiques ou politiques accordés par les gouvernements nationaux. Les acteurs de la société civile sont en contact direct avec les communautés vulnérables, des migrants et personnes déplacées, et peuvent donc aider les GLR à réaliser des activités de sensibilisation à l'égard de ces populations «difficiles à atteindre».

Étant donné l'importance accordée au changement climatique à l'échelle mondiale, la situation actuelle est idéale pour intensifier les activités de plaidoyer afin de promouvoir la visibilité de ces actions locales mises en œuvre par les GLR avec les acteurs locaux, étant donné que les agences internationales et de développement engagées dans les questions migratoires mettront probablement davantage l'accent sur le changement climatique à l'avenir.

Leçons clés et recommandations

Alors que les villes reconnaissent le lien crucial entre le changement climatique et la mobilité humaine, elles mentionnent souvent les mandats et l'autonomie limités pour agir sur cette intersection comme un obstacle important. Des lacunes notables en matière de cohérence existent entre les politiques nationales et locales à cet égard, et il sera nécessaire de continuer à plaider auprès des gouvernements nationaux en faveur de politiques et de stratégies nationales cohérentes et bien structurées pour aborder la question de la mobilité humaine induite par le changement climatique. Entre-temps, les GLR peuvent continuer à faire progresser leur action locale en faveur des populations migrantes et réfugiées touchées par le changement climatique de différentes manières.

1. Intégrer la mobilité humaine dans les plans d'action sur le climat

Les gouvernements locaux peuvent intégrer de manière globale les considérations relatives à la mobilité humaine dans leurs plans d'action sur le climat. Par exemple, les plans d'atténuation du changement climatique pourraient inclure l'insertion professionnelle des populations migrantes dans des emplois "verts" et des opportunités "d'écologisation" en vue d'une transition verte. Parallèlement, les plans d'adaptation au climat pourraient également prendre en compte l'accès à long terme à des logements de qualité pour les communautés migrantes et déplacées, ainsi que l'amélioration du climat et de l'efficacité énergétique pour des logements durables. Enfin, des plans interconnectés de réduction des risques de catastrophe pourraient tirer parti des compétences et des connaissances des migrants pour garantir que tout le monde est pris en compte lors des procédures d'évacuation préventive. Il est essentiel de reconnaître que le changement climatique a un impact significatif sur les schémas de migration et de déplacement. En intégrant la mobilité humaine, les collectivités locales peuvent s'assurer que les politiques

et les stratégies sont inclusives et répondent aux besoins des personnes migrantes, réfugiées, déplacées à l'intérieur de leur pays et de toutes les personnes affectées par le changement climatique, quel que soit leur statut administratif.

2. Promouvoir la volonté politique et l'inclusivité

Les dirigeants locaux jouent un rôle crucial dans la défense des droits des personnes migrantes et réfugiées et dans la création d'un environnement accueillant pour les nouveaux arrivants. L'étude de cas de Londres, par exemple, souligne l'importance d'un engagement politique fort pour accueillir et soutenir les personnes migrantes. Cette recommandation souligne la nécessité de mettre en place des réseaux solides de la diaspora et de la société civile qui apportent soutien et inclusivité, comme indiqué dans le résumé des discussions. Ces réseaux de diasporas, ainsi que les associations de personnes migrantes et déplacées, peuvent être des alliés influents pour les gouvernements locaux lors des discussions mondiales et des consultations politiques, en veillant à ce que leurs voix soient prises en compte. De même, les collectivités locales peuvent potentialiser l'action transnationale et solidaire sur la mobilité humaine induite par le changement climatique, en construisant des ponts avec les réseaux de la diaspora. L'ingéniosité des réseaux de la diaspora peut coorienter les stratégies d'adaptation au climat des collectivités locales dans leurs territoires d'arrivée et d'origine, afin d'atténuer les facteurs de mobilité humaine induits par le climat.

3. Améliorer la collecte de données et la recherche

Pour répondre au défi posé par le manque de données localisées et désagrégées sur les migrants qui arrivent, les gouvernements locaux doivent investir dans la collecte de données et la recherche. Les études de cas de Manta et de Paris soulignent l'importance de comprendre l'impact du changement climatique sur les schémas migratoires. En effet, le manque de données désagrégées à différents niveaux de gouvernance a été réitéré comme un défi majeur tout au long du FMMD de Paris et des événements

d'apprentissage entre pairs. Des données précises et localisées, complétées par une recherche basée sur les besoins des communautés vulnérables, sont cruciales pour élaborer des politiques et des stratégies efficaces qui ne laissent aucune personne de côté.

4. Focus sur l'inclusion sociale des communautés vulnérables

Les initiatives qui donnent la priorité à l'inclusion sociale et protègent les communautés vulnérables sont essentielles. L'étude de cas de Nairobi montre comment les gouvernements locaux peuvent engager les communautés, incluant les migrants, dans des dialogues et fournir des services de soutien aux communautés. Le changement climatique est souvent un facteur constant d'exacerbation d'autres facteurs économiques, sociaux et autres qui créent des divisions et des inégalités entre les communautés. Dans ce contexte, l'inclusivité est une première étape essentielle pour l'inclusion socio-économique des personnes migrantes et déplacées et pour combler les fossés entre toutes les communautés. De telles initiatives peuvent potentiellement aborder et atténuer les défis multidimensionnels auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants, en encourageant leur capacité à rechercher l'inclusion financière et la participation civique pour stimuler le développement à long terme de leurs sociétés d'accueil.

5. Favoriser le développement des compétences et l'accès à l'éducation

Les gouvernements locaux devraient donner accès à des cours de formation et à des opportunités de développement des compétences, en particulier dans des domaines tels que les compétences écologiques et la formation professionnelle. L'étude de cas de Londres souligne l'importance de renoncer aux exigences de résidence pour permettre aux migrants d'accéder à la formation et à l'acquisition de compétences. L'accès à l'éducation est essentiel pour l'intégration des migrants, comme le souligne le résumé des discussions.

6. Collaborer avec des acteurs locaux bien complémentaires

La collaboration avec la société civile est essentielle pour les partenariats multipartites et la co-création d'initiatives. Les acteurs de la société civile sont en contact direct avec les communautés vulnérables et peuvent aider les collectivités territoriales dans leurs activités de sensibilisation. Cette collaboration peut aider les gouvernements locaux à promouvoir la visibilité de leurs actions et à s'engager avec les gouvernements nationaux, les institutions et organisations internationales dans le plaidoyer en faveur des migrations induites par le climat. De même, les GLR devraient également rechercher des partenariats avec des organisations du secteur privé bien assorties qui peuvent également débloquer les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre d'actions climatiques, dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise.

7. Minimiser les causes du changement climatique et promouvoir la collaboration internationale

Pour réduire les causes des migrations induites par le climat, les gouvernements locaux doivent se concentrer sur les transformations écologiques et économiques. L'étude de cas d'Hargeisa illustre la manière dont un projet de réinstallation et de moyens de subsistance résilients vise à atténuer les risques d'inondation, à fournir des moyens de subsistance alternatifs et à assurer la sécurité. La collaboration internationale, comme le montre l'étude de cas d'Abasan Al-Kabira, est essentielle pour faire avancer les objectifs climatiques mondiaux et aborder les migrations induites par le climat.

8. Faire le pont entre les débats mondiaux sur le climat et l'action locale

Les collectivités locales doivent s'engager activement dans les débats mondiaux sur la responsabilité du changement climatique, la répartition équitable des avantages et des charges liés au climat, la réparation des pertes et des dommages et l'impact des chaînes de valeur mondiales sur

le changement climatique. Comme le souligne le résumé des discussions, les gouvernements locaux jouent un rôle essentiel en intégrant les droits humains et la justice climatique dans ces conversations et en revendiquant la responsabilité de la gestion des fonds pour les pertes et dommages, en tenant compte également des pertes non économiques et culturelles. Parallèlement, sur leurs territoires, les gouvernements locaux et régionaux doivent conduire des transformations écologiques et économiques, avec les ministères concernés et les multiples parties prenantes, afin d'atténuer les facteurs environnementaux et climatiques négatifs qui obligent les populations à se déplacer. Ce faisant, ils doivent également traiter et atténuer les risques et les vulnérabilités rencontrés au cours des voyages migratoires, et renforcer la résilience des communautés afin d'éviter, de minimiser et de traiter les déplacements. Ces actions soutiendraient considérablement les revendications des collectivités locales et régionales pour participer aux débats et consultations mondiaux sur l'action climatique et la mobilité humaine, et pour accéder à des ressources financières afin de soutenir les efforts futurs.

Partenaires

Call to Local Action for Migrants and Refugees

GFMD Mayors Mechanism

UCLG United Cities and Local Governments

Mayors Migration Council

IOM UN MIGRATION

Learning UCLG

UNHCR The UN Refugee Agency

GLOBAL COVENANT of MAYORS for CLIMATE & ENERGY

WELCOMING INTERNATIONAL

VILLE DE PARIS

Avec le soutien de

Cofinancé par l'Union Européenne

Global Forum on MIGRATION & DEVELOPMENT GFMD FRANCE 2024

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de CGLU et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.